

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT**  
 Bureau régional pour l'Afrique  
 Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

**DESCRIPTIF DE PROJET**

**Pays :** Zaïre

**Titre du projet :** Stratégie nationale et plan d'action en matière de diversité biologique (SNPA-DB) et rapport de pays à la Conférence des Parties (CP)

**Numéro du projet :** ZAI/96/G31/A/1G/99

**Durée prévue :** 14 mois

**Date de démarrage :** 1er novembre 1996

**Agent d'exécution :** PNUD

**Organisme gouvernemental chargé de l'exécution :** Gouvernement du Zaïre, ministère de l'Environnement, de la Conservation de la nature et du Tourisme

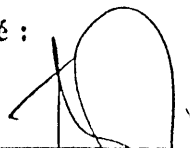
**Financement du PNUD-FEM :** 331 560 \$EU

**Apports du gouvernement :** En nature

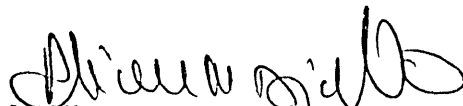
**Brève description du projet :**

L'activité habilitante dans le domaine de la diversité biologique pour le Zaïre aidera le ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT) à formuler une Stratégie nationale et un plan d'action en matière de diversité biologique (SNPA-DB) au niveau national. La SNPA-DB s'appuiera sur d'autres stratégies et plans d'action nationaux existants, telle que la Stratégie nationale pour l'environnement. Le projet permettra au Zaïre de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) en contribuant à la préparation d'un Rapport intérimaire à soumettre à la Conférence des Parties (CP) de juin 1997 et de son premier Rapport de pays à la CP.

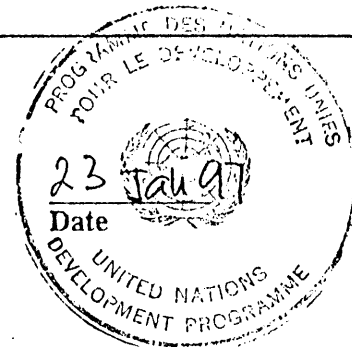
**Approuvé :**



\_\_\_\_\_  
 Pour le Gouvernement du Zaïre



\_\_\_\_\_  
 ALIOU M. DIALLO RESIDENT REP.  
 Pour le PNUD



30 Oct. 96  
 Date

## Sommaire

	<u>Page</u>
A. Contexte . . . . .	3
B. Objectifs du projet . . . . .	5
C. Prévention des redondances . . . . .	6
D. Calendrier des activités . . . . .	6
E. Meilleures pratiques . . . . .	7
F. Budget du projet avec contribution du PNUD-FEM . . . . .	8
G. Dérogations aux critères et aux normes . . . . .	10
H. Cadre institutionnel et exécution . . . . .	10
I. Matrice des activités . . . . .	11
J. Cadre juridique . . . . .	12
K. Références bibliographiques . . . . .	12

## A. Contexte

En réponse à la demande d'assistance du Gouvernement du Zaïre aux fins de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan d'action en matière de diversité biologique (SNPA-DB), le Comité des opérations du Fonds pour l'environnement mondial (GEFOP) a approuvé le 7 juin 1996, un projet de SNPA-DB d'un montant de 331 560 dollars. Le Directeur Général du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) l'a ré-approuvé le 23 juillet 1996 et l'a entériné le 23 septembre 1996 au titre des procédures accélérées. Le présent descriptif de projet est l'instrument utilisé pour l'affectation des fonds octroyés qui permettront au Zaïre de formuler sa SN/PAN-DB et son premier Rapport de pays pour la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique.

Du fait de son extraordinaire richesse génétique, spécifique et de ses écosystèmes, le Zaïre est considéré comme l'un des deux pays d'Afrique les plus importants en termes de diversité biologique (Mittermeier et Werner 1989, Doumenge 1990, McNeely et al. 1990). Il abrite une gamme exceptionnellement large de biomes, d'écosystèmes et d'habitats, répartis comme suit : forêts tropicales (52 % de la superficie émergée totale), savanes boisées (30 % de la superficie émergée totale), savanes herbeuses (16 % de la superficie émergée totale) et, dans une mesure plus réduite, forêts afromontagnardes, mangroves, papyrus, tourbières, marais et savanes inondées à certaines saisons (*dambos*), forêts de conifères (*muhulus*) et terres sèches boisées (*miombos*) (Goodson 1988; Hedeberg 1979). En termes de diversité des espèces, le Zaïre occupe la première place parmi les pays africains pour plusieurs catégories taxonomiques : 409 espèces de mammifères; 1086 espèces d'oiseaux; 216 espèces de batraciens; 280 espèces de reptiles; 48 espèces de papillons; 10 000 espèces d'angiospermes parmi lesquels 3 000 sont endémiques au Zaïre (McNeely et al. 1990). Les taux d'endémisme des espèces de poissons d'eau douce dans les lacs et cours d'eau du Zaïre sont estimés à 70 % (Seligman 1991, McNeely et al. 1990).

Historiquement, la basse densité de la population humaine (17 habitants/km<sup>2</sup>) et le faible taux de déboisement (0,5 % par an) ont eu pour effet de limiter les impacts de l'utilisation humaine des terres sur la diversité biologique du Zaïre. Toutefois, on constate aujourd'hui de véritables épidémies de débroussaillage par coupes et brûlis sur de vastes superficies ainsi que de braconnage des espèces importantes (telles que les gorilles des montagnes et l'éléphant d'Afrique), en particulier depuis que des centaines de milliers de réfugiés du Rwanda, du Soudan et d'autres régions passent la frontière. Dans l'ouest du Zaïre, dans le Parc de mangroves marines qui abrite les lamantins d'Afrique occidentale en voie de disparition, l'exploitation pétrolière au large des côtes et les pêcheries commerciales n'ont laissé que 50 % des l'écosystème marin côtier intact. Dans le Parc national de Salonga, des équipes organisées pratiquent le braconnage des éléphants dans des régions où le braconnage effectué par les populations locales était négligeable. Dans le nord-est du Zaïre, où l'impact de la migration des réfugiés est le plus grave, les aires protégées clés telles que les habitats de la Réserve d'Okapi (forêt d'Ituri), du Parc national de Kahizi-Biega et du Parc national de Virunga subissent une dégradation rapide.

Jusqu'à une époque récente, le Zaïre avait l'une des économies les plus instables du monde, son PIB étant notamment passé de 14,76 milliards de dollars EU en 1980 à 9,56 milliards de dollars EU en 1990. Le taux d'inflation annuel était estimé à 6 000 % par an et le revenu annuel par habitant était resté inchangé à 90 dollars EU. Dans ces conditions déplorables, le secteur économique informel a connu un développement considérable : plus de 75 % de la population

zaïroise gagne sa vie au moyen d'activités informelles telles que l'agriculture de subsistance, y compris l'élevage animalier, la chasse et la cueillette. Le Zaïre possède une diversité culturelle exceptionnelle avec quelque 360 groupes tribaux reconnus, ce qui complique la tâche administrative du gouvernement central autant que les efforts de développement à base communautaire. La propriété foncière traditionnelle n'étant pas reconnue par l'État, il en est résulté des expulsions et une migration vers les terres forestières voisines. De plus, les troubles civils au Rwanda et au Burundi voisins ont amené un flot de plus d'un million de réfugiés qui ont traversé la frontière orientale du Zaïre, où se trouvent des sites importants tels que les Parcs nationaux de Virunga et de Kahuzi-Biega (Languy 1995, Biswas et al. 1994). Par ailleurs, les rebelles et les immigrants en provenance du Soudan envahissent actuellement les aires protégées telles que celle de Garamba, ainsi que d'autres. De telles forces économiques, politiques et sociales ont amené la plupart des organisations de donateurs, y compris la Banque mondiale et l'USAID, à suspendre leurs programmes. Le FMI et la Banque mondiale ont toutefois constaté des progrès récents sur le plan de la stabilité et du relèvement de l'économie, l'inflation étant revenue aujourd'hui à 189 % et le budget d'exploitation de l'État ayant dégagé un excédent. Des progrès importants ont été réalisés au Zaïre en planification environnementale de la part du gouvernement et des organisations non gouvernementales, en dépit des graves difficultés politiques, économiques et sociales. Le Comité interministériel de coordination (CIC), comité spécial multiorganisations doté d'un secrétariat permanent établi au sein du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme, joue en cela un rôle de premier plan. Le Comité compte des représentants des autres ministères, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités. Le Secrétaire général du ministère de l'Environnement assure la présidence du CIC. Le CIC a été institué dans le cadre d'un programme de planification à long terme consacré à la mise au point d'un plan d'action environnementale national (avec l'appui du PNUD), à l'achèvement d'une étude de la diversité biologique du pays (avec l'appui du PNUE) et à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de diversité biologique.

Un séminaire national sur la diversité biologique appuyé conjointement par le PNUE et le PNUD (financé une subvention du FEM au titre du PDF Bloc A de 25 000 dollars), a été organisé dans le cadre de la présente activité habilitante. Il a lancé l'étude monographique de la diversité biologique du PNUE, a identifié les priorités initiales pour la formulation d'une stratégie nationale et d'un plan d'action en matière de diversité biologique qui doit suivre l'étude de pays du PNUE, et a entrepris l'élaboration d'un projet intérimaire visant à enrayer la détérioration des zones clés de diversité biologique au cours du processus de planification. La Banque mondiale et d'autres organismes de donateurs bilatéraux et multilatéraux ont également participé à ce séminaire.

La présente activité s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste d'assistance fournie au Zaïre par le PNUD dans le domaine de l'environnement et de la formation. Elle s'appuie également sur plusieurs projets passés et en cours, qu'elle vient compléter, concernant les aires protégées soutenues par diverses organisations, notamment la Wildlife Conservation Society, le Diane Fossey Gorilla Fund-Europe (DFGF), le WWF, la GTZ, l'UE, l'USAID, l'UNESCO et la Banque mondiale (Fonds d'affectation spéciale japonais).

## B. Objectifs du projet et description du processus

L'objectif principal de la présente activité habilitante est d'aider le Zaïre à élaborer une stratégie nationale assortie d'un plan d'action en matière de diversité biologique qui repose sur l'étude de la diversité biologique du PNUE pratiquement achevée. Cette activité aidera le Zaïre à améliorer sa gestion de l'environnement et à tenir compte des questions de diversité biologique dans les programmes nationaux et régionaux. Elle permettra également au pays de faire face à ses obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

Les travaux seront menés conformément aux directives du WRI/UCN/PNUE (Miller et Lanou 1995) et sous la surveillance du CIC, comité spécial multiorganisations déjà en place au sein du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme, qui compte des représentants des autres ministères, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités. Une fois achevée l'étude de pays du PNUE, qui est en cours de phase finale, un atelier national d'organisation sera organisé pour examiner les produits de l'étude de pays et les leçons tirées de son exécution, pour examiner les directives du WRI/UCN/PNUE pour la préparation des stratégies et plans d'action nationaux en matière de diversité biologique, et pour planifier l'exécution du processus de SNPA-DB. L'atelier national réunira des représentants des organismes gouvernementaux, du secteur privé, des ONG et des communautés, ainsi qu'au moins deux représentants de chaque région, dont l'un sera désigné ultérieurement comme consultant régional (voir ci-dessous). Les participants de l'atelier seront sélectionnés de manière à couvrir un éventail complet de secteurs liés à la diversité biologique au Zaïre, notamment : IZCN (Parcs nationaux), la foresterie (y compris les exploitations forestières privées), l'agriculture, les ressources en eau, les industries extractives, les réfugiés et les établissements humains et divers autres groupes. Un consultant national principal et un consultant international aideront à la préparation et à l'exécution de cet atelier, au lancement du processus de SNPA-DB, et au dégagement des leçons des processus de SNPA-DB déjà en cours ailleurs. Au cours de cette période de préparation préliminaire un consultant national principal qui travaillera sous la supervision du CIC sera identifié.

Immédiatement à la suite du premier atelier national, le consultant international et le principal consultant national organiseront une session de formation (5 jours) en planification et en méthodes de SNPA-DB à l'intention des consultants nationaux et régionaux. Avant le premier séminaire national, le consultant national principal aura préparé, avec l'aide du consultant international, des matériels d'information qui seront utilisés pour lancer une série de 11 ateliers régionaux (un dans chacune des régions du Zaïre). Ceux-ci réuniront les représentants des organismes gouvernementaux, du secteur privé, des ONG, et des communautés, pour examiner les questions et les options sur des bases régionales. Ces ateliers régionaux seront organisés principalement par des consultants régionaux à temps partiel et par au moins un autre représentant régional qui aura participé au premier atelier national. Les ateliers régionaux sont considérés comme particulièrement importants au Zaïre en raison de la nature plutôt décentralisée de l'autorité et de la nécessité de relier les questions de fond et les organisations régionales et nationales.

Le consultant national principal, en coopération avec les consultants régionaux, compilera les conclusions des ateliers régionaux. Ils définiront ensemble et rédigeront un avant-projet de SNPA-DB qui sera communiqué aux parties prenantes aux niveaux national et régional pour recueillir leurs commentaires et subir des améliorations avant d'être approuvé sous sa forme définitive lors du deuxième atelier National. La SNPA-DB pourra alors être adoptée par le CIC,

le comité directeur du projet et le Gouvernement du Zaïre avant la préparation du rapport à la CP.

### C. Prévention des redondances

Le projet utilisera les résultats de l'étude de pays du PNUE, ainsi que les données réunies dans le cadre du processus de formulation du PAEN, de projets précédents entrepris avec l'appui de donateurs tels que ceux du PNUD, de l'UE, de la GTZ et de la Banque mondiale, ainsi que des activités en cours de ces organisations et de celles d'autres ONG, en particulier le WWF et le WCS, pour la préparation des matériels nécessaires aux ateliers. Étant donné que le PNUD finance et que le CIC exécute à la fois le processus du PAEN et celui de la SNPA-DB, les redondances d'efforts pourront être évitées et la complémentarité des deux projets assurée directement. Malgré les lacunes majeures qui existent comme on le sait dans les données disponibles sur la diversité biologique du Zaïre, le processus de la SNPA-DB ne reposera que sur les données actuellement disponibles, les efforts étant concentrés sur l'analyse, l'identification des options et l'élaboration du consensus, mais fera une place à l'identification des mesures à prendre pour combler ces lacunes dans le cadre de la SNPA-DB. Le consultant international et tous les représentants internationaux participant aux ateliers nationaux ou au processus dans son ensemble aideront au rapatriement des données pour lesquelles des sources spécifiques sont identifiées.

### D. Calendrier des activités

Les activités débiteront en novembre 1996 pour une durée de 14 mois, selon le calendrier indiqué ci-dessous. Étant donné que le rapport final ne sera produit qu'en décembre 1997, un rapport intérimaire sera rédigé en juin 1997 pour la CP.

Activité/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Organisation préliminaire, identification des consultants, etc	x													
Premier atelier national		x												
Formation des consultants nationaux et régionaux		x	x											
Ateliers régionaux (11)				x	x	x	x	x	x					
Rédaction de la Stratégie nationale et du plan d'action										x	x			
2ème atelier national												x		
Préparation du rapport Intérimaire et soumission à la CP						x		x						
Préparation du rapport de pays et soumission à la CP													x	x

## B. Meilleures pratiques

La méthodologie du projet sera basée sur le "Guide de la Convention sur la diversité biologique" (UICN, 1994) et sur les "Directives pour l'élaboration des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de diversité biologique" (WRI/UICN/PNUE, Miller et Lanou 1995). Le premier atelier national examinera les directives pour l'élaboration des stratégies et des plans d'action nationaux en matière de diversité biologique des WRI/UICN/PNUE; il s'appuiera également, par l'intermédiaire du consultant international, sur les expériences des activités d'élaboration de SNPA-DB d'autres pays, et comportera une session de formation au processus de la SNPA-DB d'une durée de cinq jours pour les consultants nationaux et régionaux. En outre, le consultant international jouera un rôle clé en matière de renforcement des capacités tant individuelles qu'institutionnelles; il aidera à cerner les questions essentielles et facilitera certaines des interrelations relativement complexes nécessitées par le présent projet. Il convient également de noter que le Zaïre possède des spécialistes capables dans le domaine de la diversité biologique, bien que dans de nombreux cas leur expérience soit limitée et qu'ils aient souvent été fort peu exposés aux questions internationales. On adoptera une approche participative, comprenant des ateliers et des consultations avec les communautés locales afin d'encourager les apports des diverses parties prenantes intéressées par la diversité biologique et de dégager un consensus parmi elles.

**II. Budget du projet couvrant la contribution du PNUD-FEM (en dollars EU)**

Pays : Zaïre  
 Numéro du projet : ZAI/96/G31/A/1G/99  
 Titre du projet : Stratégie nationale et plan d'action du Zaïre  
 en matière de diversité biologique (SNPA-DB) et  
 rapport de pays à la Conférence des Parties (CP)

CNE	Description	Total m-h	Total \$	Novembre à décembre 1996		Janvier à décembre 1997	
				m-h	\$	m-h	\$
10	<b>PERSONNEL DU PROJET</b>						
	Dépenses						
10.01	Spécialiste en projets du FEM (500 \$/j x 6 jours)		3 000		3 000		
10.02	Consultant international/Analyse des options et formation	1	25 500			1	25 500
10.99	Total partiel	0,75	28 500			0,75	25 500
					3 000		40 750
15	<b>Déplacements</b>						
15.01	Voyages dans le pays		9 313		1 813		7 500
15.99	Total partiel		9 313		1 813		7 500
16	<b>Coûts de mission</b>						
16.01	Spécialiste en projets du FEM (1 billet d'avion à 2 500 \$, Indemnité journalière 200\$/j x 6 jours)		3 700		3 700		
16.99	Total partiel		3 700		3 700		
17	<b>Personnel national</b>						
17.01	1 consultant national principal (facilitateur) à 1 450/mois	14	25 900	2	3 700	12	22 200
17.02	Consultants nationaux/Identif. et analyse des options	16	19 200	8	9 600	8	9 600
17.03	Consultants en mission de courte durée/Identif. et analyse des options	11	13 200			11	13 200
17.04	Consultants nationaux/Stratégie et plan d'action	12	14 400			12	14 400
17.05	Consultants en mission de courte durée/Stratégie et plan d'action	11	13 200			11	13 200
17.08	2 secrétaires (500 \$/mois chaque)	24	14 000	4	2 000	20	12 000
17.99	Total partiel		99 900		13 300		84 600
19	<b>TOTAL DE L'ELEMENT</b>		134 613		23 813		132 800
20	<b>SOUS-TRAITANCE</b>						
20.01	1er atelier national		25 000				
20.02	2e atelier national		25 000				25 000
20.03	Ateliers régionaux (11)		80 000				25 000
20.99	Total partiel		130 000				50 000
22	<b>TOTAL DE L'ELEMENT</b>		150 000				130 000
30	<b>FORMATION</b>						
30.00	Formation en cours de service						
30.01	Analyse, planification, participation		1 500				1 500
30.02	Stratégie nationale et plan d'action		1 500				1 500
30.99	Total partiel		3 000				3 000
39	<b>TOTAL DE L'ELEMENT</b>		3 000				3 000



Code	Description	Total m-h	Total \$	Novembre à décembre 1996		Janvier à décembre 1997	
				m-h	\$	m-h	\$
40	EQUIPEMENT						
41 00	Équipement consommable						
41.01	Fournitures de bureau		3 000		1 000		4 000
41.09	Total partiel		3 000		1 000		4 000
42 00	Équipement non consommable						
42.01	2 ordinateurs / 2 imprimantes		8 000		4 000		4 000
42.02	1 photocopieuse		1 000		1 000		
42.03	1 épiscopes		500		500		
42.99	Total partiel		9 500		5 500		4 000
49	TOTAL DE L'ELEMENT		14 500		6 500		8 000
50	DIVERS						
51.01	Exploitation et entretien		6 000		1 500		4 500
52.01	Rapports, publications, diffusion, traduction		6 500				6 500
53.01	Administration, communications		3 500		1 000		2 500
53.02	Divers		1 500		300		1 200
54.01	Coûts d'appui du bureau extérieur (3 %)		9 947		1 049		8 898
59	TOTAL DE L'ELEMENT		27 447		3 849		23 598
99	TOTAL GENERAL		331 560		34 138		297 422

### G. Dérégations aux critères et aux normes

Il n'existe pas de dérogations prévues aux critères et aux normes du FEM pour les activités habilitantes. Le budget du projet est très proche de la limite supérieure possible, essentiellement en raison de la superficie et de la complexité du pays et de la nécessité d'assurer l'organisation et la coordination d'un processus de consultations relativement approfondies dans les 11 régions du pays.

### H. Cadre institutionnel et exécution du projet

Le projet sera géré sur des bases journalières par le CIC. Comme il a été noté plus haut, le *Comité interministériel de coordination* (CIC) est un comité spécial multiorganisations doté d'un secrétariat permanent établi au sein du ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme, (MECNT). Il compte des représentants des autres ministères, des organisations non gouvernementales, du secteur privé et des universités. Le Secrétaire général du MECNT assure la présidence du CIC. Le CIC comprend aussi un représentant de l'Institut Zaïrois pour la Conservation de la Nature (IZCN), organisation des Parcs nationaux du Zaïre, qui est l'organisme le plus important en termes de conservation de la diversité biologique *in situ* au Zaïre. Le CIC gère actuellement les activités de l'étude de la diversité biologique du PNUE et celles du Plan d'action environnementale national. Ces projets sont, l'un et l'autre, suivis de très près par le bureau du PNUD (l'étude de pays l'étant pour le compte du PNUE), lequel possède donc une expérience pratique de la coopération avec le CIC et le MECNT et des impératifs relatifs à la conduite d'actions efficace dans le contexte zaïrois. Le PNUD est également en contact étroit avec les projets environnementaux appuyés au Zaïre oriental par l'UE et la GTZ et avec les activités des aires protégées de la Forêt d'Ituri et des Parcs nationaux de Garamba et Virunga menées par les ONG internationales (WWF, DFGF-Europe, WCS et CEFRECOP), et participe aux travaux du HCR au Zaïre oriental, du Programme régional pour l'environnement de l'Afrique centrale de l'USAID (CARPE) et du Projet régional de gestion de l'information environnementale (REIMP) de la Banque mondiale, si bien qu'une étroite coordination entre tous ces activités est assurée. Les coûts des opérations journalières du projet qui ne sont pas couverts par la présente allocation du FEM seront assumés en nature par le Gouvernement, notamment ceux de l'appui de l'équipe de planification et du comité directeur.

## I. Matrice d'activités

Activité habilitante  Engagement	Produit	Renforcement des capacités		Participation du public		Remarques
	Planification Exécution	Renforcement institutionnel	Formation			
<i>Inventaires et évaluations sur la base des informations existantes</i>						
Diversité biologique et ressources biologiques	1				1	
Questions multisectorielles	1	2			1	
Politiques et cadre réglementaire		2			1	
Capacités institutionnelles et humaines	1	2			1	
Analyse des causes premières de la perte de diversité biologique	1	1			1	
Technologies de conservation et d'utilisation durable	1	2			1	
Activités ayant des impacts négatif	1	1			1	
Mesures et programmes actuels	1	2			1	
Formulation préliminaire des objectifs	1				1	
Identification des écarts/manques	1				1	
Évaluation des besoins					1	
<i>Identification et analyse des options en vue de la réalisation des objectifs de la CDB<sup>1</sup></i>						
Stratégies pour la conservation	x	x	x	x	3	
Stratégies pour l'utilisation durable	x	x	x	x	3	
Stratégies pour le partage des avantages	x	x	x	x	3	
<i>Planification et préparation d'une stratégie et d'un plan d'action</i>						
Stratégie nationale	x	x	x	x	3	
Plan d'action national	x	x	x	x	3	
<i>Préparation du premier rapport national - Premier rapport national</i>	x			x		

X = Activité entreprise par le projet

## Notes :

1. L'étude de diversité biologique du PNUE (complétée par le PAEN) a été effectuée par ses partenaires en coopération. Par conséquent, aucune de ces activités de recherche n'a été menée dans le cadre du présent projet. Toutefois, des références aux travaux réalisés dans l'étude de pays et au livre documentaire de stratégie seront intégrés aux conclusions nationales en tant que parties de certains des documents qui serviront de base au plan d'action et à l'évaluation.

2. Le PAEN (complété par l'étude de diversité biologique du PNUE) a spécifiquement pris ces questions en considération. Par conséquent, aucune de ces activités ne sera exécutée dans le cadre du présent projet.

3. Les produits et les leçons de l'étude de diversité biologique du PNUE et du PAEN seront pris en compte dans ce processus, sous la coordination du CIC.

## J. Contexte juridique

Le présent descriptif de projet constitue l'instrument visé à l'article 1 de l'Accord de base d'assistance type conclu entre le Gouvernement du Zaïre et le Programme des Nations Unies pour le développement, signé par les parties le 27 mai 1976. Aux fins dudit Accord, l'organisme d'exécution du pays hôte sera l'organisme gouvernemental coopérant visé dans l'Accord. En vue de promouvoir la souplesse de l'exécution et de la gestion du présent projet, les types de révisions suivants peuvent être apportés au présent descriptif de projet exclusivement sous la signature du représentant résident du PNUD seul et sous réserve que celui-ci soit assuré que les autres signataires du descriptif de projet n'ont pas d'objections aux révisions proposées :

- a) Les révisions ou additions aux annexes au descriptif de projet;
- b) Les révisions qui n'entraînent pas de modifications significatives des objectifs immédiats, produits ou activités d'un projet, mais qui proviennent d'une réorganisation des apports dont il a déjà été convenu ou d'une augmentation des coûts résultant de l'inflation; et
- c) Les révisions annuelles obligatoires qui rééchelonnent la livraison des apports du projet dont il a été convenu ou qui reflètent les augmentations des prestations d'experts ou autres coûts résultant de l'inflation ou qui tiennent compte de la flexibilité des dépenses des organismes.

## K. Références bibliographiques

- Doumenge, C. 1990. *La conservation des écosystèmes forestiers du Zaïre*. UICN, Gland, Suisse, 242 p.
- Goodson, J. 1988. USAID memorandum (concerning biodiversity conservation in Zaïre) of 27 June 1988 to the programm Office. USAID-Kinshasa.
- Hedeberg, I. 1979. Possibilities and needs for conservation of plant species and vegetation in Africa. In *Systematic botany, plant utilization and biosphere conservation*. Actes d'un symposium ayant eu lieu à Uppsala en commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire de l'Université. Uppsala.
- McNeely, J.A., K.R. Miller, W.V. Reid, R.A. Mittermeier, and T. Werner 1990. *Conserving the world's biological diversity*. Banque mondiale, World Resources Institute, UICN, Conservation International, et WWF; Gland (Suisse) et Washington, DC. 193 p.
- Miller, K.R. and S.M. Lanou 1995. *National Biodiversity Planning: Guidelines Based on Early Experiences Around the World*. WRI, PNUE, UICN. Washington, DC; Nairobi; Gland, Suisse. 162 p.
- Mittermeier, R.A. and T.B. Werner 1989. Wealth of plants and animal unites "Megadiversity" countries. *Tropicus*. 4(1): 1, 4 and 5.
- Seligman, N. 1991. *An overview of Zaïre for strategic planning in biological diversity and tropical forestry issues*. Compilé et publié pour le Fonds mondial pour la nature (WWF). Document photocopié sans pagination.